

Arrondissement de Ville-Marie

## Chantier De Maisonneuve Est – Fermeture de la rue De Champlain

25 janvier à début mars 2021

Dans le cadre des travaux de réfection sur la conduite principale d'eau potable sous le boulevard De Maisonneuve Est, la Ville de Montréal se voit dans l'obligation de fermer la rue De Champlain entre la rue Logan et le boulevard De Maisonneuve, en direction sud. La circulation locale sera permise.

Les travaux de la Commission des services électriques de Montréal en cours entre l'avenue Papineau et la rue Alexandre-De Sève nécessitent la fermeture de ce tronçon de la rue De Champlain.

### Circulation

#### Rue De Champlain

- La voie de circulation en direction nord demeure ouverte.
- Aucun accès au boulevard De Maisonneuve en provenance de la rue Logan.
- Stationnement sur rue disponible dans les zones permises.

Les entraves déjà en place demeurent :

#### Boulevard De Maisonneuve Est

- Une voie ouverte à la circulation entre l'avenue Papineau et la rue Alexandre-De Sève.
- Restrictions de stationnement dans la zone du chantier et sur les rues avoisinantes.
- La piste cyclable reste accessible.

#### Avenue Papineau

- Une voie ouverte à la circulation entre la rue Logan et le boulevard De Maisonneuve.
- L'arrêt d'autobus au coin de l'avenue Papineau et du boulevard De Maisonneuve sera déplacé ou annulé, selon le phasage des travaux.
- Restrictions de stationnement dans la zone du chantier.

Des chemins de détour sont aménagés dans la zone des travaux pour les piétons.

### Horaire des travaux

Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h

### Impacts

- **Accès aux bâtiments** : en tout temps, l'accès piétonnier aux bâtiments situés aux abords du chantier est préservé.
- **Transport en commun** : maintien du service, mais des modifications aux arrêts sont en vigueur. STM-INFO : 514 786-4636 ou stm.info.
- **Mobilité réduite** : composez le 514 872-3777 (Ligne Info-Travaux). Nos agents vous demanderont votre nom, adresse et numéro de téléphone. Les responsables du projet vous contacteront dans les meilleurs délais.
- **Bruit** : possibilité de bruit dans la zone des travaux.
- **Collectes** : les horaires des collectes des déchets et du recyclage seront maintenus pendant la durée des travaux. Il est **important** d'identifier les bacs afin de permettre leur retour devant la résidence ou le commerce. Les bacs non identifiés ne seront pas retournés et demeureront au point de collecte à proximité du chantier. L'arrondissement pourrait alors décider d'en disposer pour assurer la propreté de votre environnement.

# INFO-TRAVAUX

Montréal 

## Renseignements



514 872-3777, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30 ou les samedis et dimanches, de 9 h à 17 h.



Pour signaler une situation nécessitant une intervention rapide et prioritaire à tout autre moment, composez le 311.



[info-travaux@ville.montreal.qc.ca](mailto:info-travaux@ville.montreal.qc.ca)

[ville.montreal.qc.ca/chantiers](http://ville.montreal.qc.ca/chantiers)

Les citoyens recevront des communications subséquentes pour les informer de l'évolution des travaux.

La Ville de Montréal est consciente des incon vénients que ces travaux occasionnent et vous remercie de votre collaboration.

### COVID-19 : nouvelles mesures/maintien des travaux

La poursuite des chantiers se déroule dans le respect des plus récentes directives gouvernementales en matière de consignes sanitaires qui sont recommandées par les autorités de la santé publique du Québec au regard de la COVID-19.

### Zone des travaux – janvier et février 2021

